

Animateur du compostage

Définition du poste

Dans le cadre de l'obligation réglementaire du déploiement du tri à la source des biodéchets, l'agent distribue les composteurs individuels et conduit des opérations de promotion et de sensibilisation des habitants au compostage. De fait, il entretient un lien privilégié avec les mairies, bailleurs sociaux et autres partenaires du territoire.

Missions principales

Assure les permanences de distributions de composteurs au SEROC et sur les communes du territoire et le suivi administratif lié aux distributions.

Forme les usagers à l'utilisation des équipements.

Décharge les composteurs du caisson sur le lieu de distribution.

Réalise le suivi des sites de compostage collectif.

Réalise des opérations de sensibilisation à la pratique du compostage auprès du grand public (porte-à-porte, réunions publiques...).

Fait de la saisie informatique en vue de la réalisation de statistiques.

Compétences

Savoir gérer son temps

Savoir rendre compte

Rigoureux

Autonome et organisé

Être force de proposition

Capacité relationnelle (diplomate, sens du partenariat, médiation)

Travail en équipe

Capacité d'adaptation

Permis B obligatoire

Informations complémentaires

Contrat à durée déterminée, jusqu'au 31 mars 2026, à temps complet

Envoyer CV + lettre de motivation à Madame la Présidente du SEROC, par mail : accueil@seroc14.fr ou par courrier : 1 rue Marcel Fauvel – ZAC de Bellefontaine – 14400 BAYEUX, avant le 24 novembre

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mélanie LECLEIR, Responsable Ressources Humaines, au 02.31.51.69.60